



1 MILLION €

CAGNOTTE MUSELIER

Le montant de la cagnotte de soutien aux policiers ouverte par Renaud Muselier en faveur de nos collègues blessés lors des manifestations des « gilets jaunes », va être distribué par l'Amicale de la Police Nationale et les Fondations Louis Lépine et Jean Moulin !



Dès à présent, Les policiers blessés au cours de ces manifestations doivent compléter une demande de secours au moyen d'un formulaire téléchargeable sur le site des deux fondations (FLL et FJM) et le transmettre à la fondation dont ils dépendent aux adresses mails suivantes :



FLL : pp-fll-cagnotte-soutien@interieur.gouv.fr



FJM : cagnotte-soutien@fondationjeanmoulin.fr

Contactez sans délai vos délégués ALLIANCE POLICE NATIONALE qui vous donneront la marche à suivre.



TRES IMPORTANT :

**LE DOSSIER DOIT ÊTRE TRANSMIS
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15/07/2019.**



ALLIANCE Police Nationale
RENOUVEAU DETERMINATION EXIGENCE !!



Le Bureau National

Le 21 juin 2019